

Dépistage à la maison - élève

Révisé le 5 octobre



La santé, la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel sont une priorité absolue lors de la réouverture des écoles. Une personne malade doit rester à la maison. Voici une fiche qui vous permettra de faire un dépistage le matin avant de quitter pour l'école.

Catégorie 1 de nouveaux symptômes

Avez-vous l'un des éléments suivants :

Une fièvre Oui Non

Une toux Oui Non

De la difficulté à respirer / essoufflement Oui Non

Une perte du goût ou de l'odorat Oui Non

Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, gardez votre enfant à la maison. Appelez Télésanté ou votre prestataire de soins de santé, pour savoir si vous avez besoin d'un test.

Catégorie 2 de nouveaux symptômes

Avez-vous l'un des éléments suivants :

Un mal de gorge et de la difficulté à avaler Oui Non

Un écoulement nasal ou nez bouché (en l'absence de raisons sous-jacentes comme des allergies) Oui Non

Sentiment de malaise général, léthargie, fatigue ou douleurs musculaires Oui Non

Une nausée, diarrhée, ou vomissements Oui Non

Maux de tête Oui Non

Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, gardez votre enfant à la maison pendant 24 h. Si le symptôme se résorbe, vous pouvez revenir à l'école. Si le symptôme persiste ou s'aggrave, appelez Télésanté ou votre prestataire de soins de santé, pour savoir si vous avez besoin d'un test.

Si vous avez répondu OUI à deux de ces questions, gardez votre enfant à la maison. Appelez Télésanté ou votre prestataire de soins de santé, pour savoir si vous avez besoin d'un test.

Catégorie 3

Avez-vous été en contact étroit avec une personne malade ou qui a confirmé la présence de COVID-19 au cours des 14 derniers jours ? Oui Non

Êtes-vous revenu d'un voyage à l'étranger au cours des 14 derniers jours ? Oui Non

Un fournisseur de soins de santé, dont un responsable de la santé publique, a-t-il demandé que vous soyez isolé ?
Oui Non

Si vous avez répondu OUI à l'une de ces questions, gardez votre enfant à la maison. Appelez Télésanté ou votre prestataire de soins de santé, pour savoir si vous avez besoin d'un test.

Sources : Ministère de l'Éducation de l'Ontario